

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Prix Jean-Paul-L'Allier
Chantal Deschamps, récipiendaire
Édition 2016
Ordre des urbanistes
du Québec

3^e position – Taux de participation
Capsana
Édition 2017
Défi Santé

Plume de bronze
ACMQ
Édition 2017
Campagne de promotion

Temple de la renommée
Grands Prix Desjardins
de la culture
Édition 2017
Bâtitisseur

Prix Innovation
Grands Prix Desjardins
de la culture
Édition 2017
Créalab

Un sixième mandat consécutif

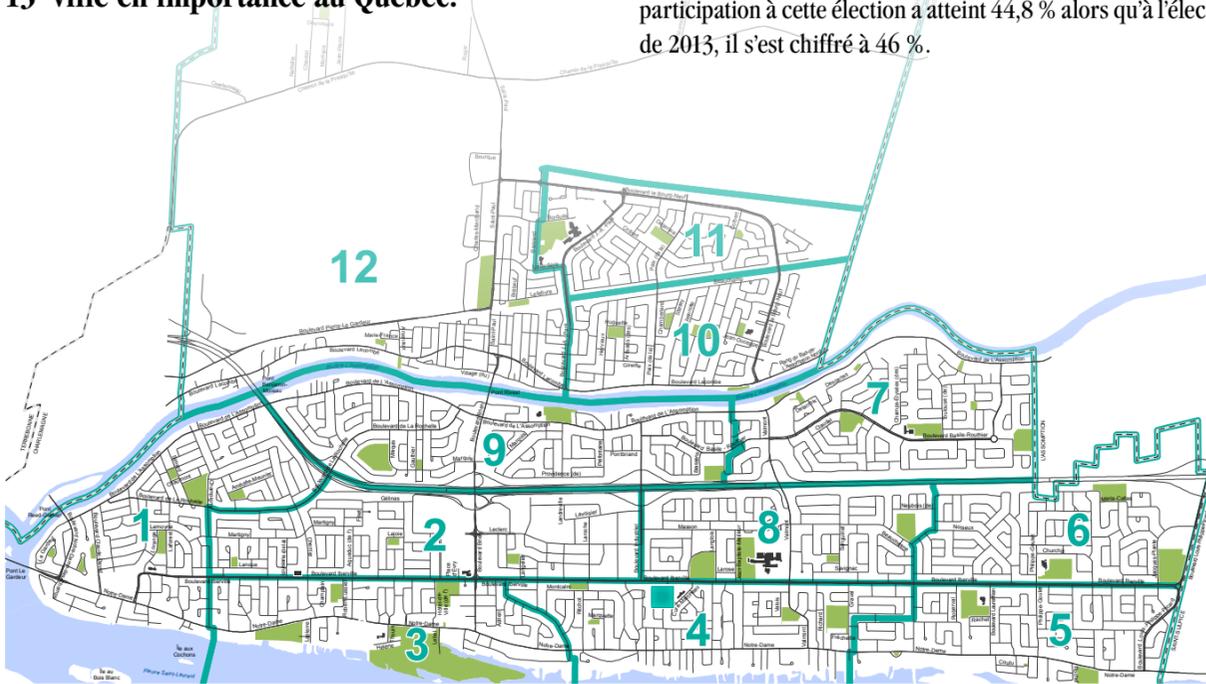
Chantal Deschamps réélue à la mairie de Repentigny

Le 5 novembre dernier, les Repentignois et les Repentignaises ont à nouveau accordé leur confiance à la mairesse sortante, Mme Chantal Deschamps, lui conférant un sixième mandat consécutif à la tête de la 13^e ville en importance au Québec.

Deux équipes complètes se faisaient la lutte, l'équipe Deschamps, dirigée par Mme Chantal Deschamps et le PDRL (Parti démocratique Repentigny-Le Gardeur), dirigé par M. Bruno Villeneuve.

L'Équipe Deschamps a fait élire 7 candidats alors que le PDRL en a fait élire 5.

Au total, 65 363 électeurs étaient habiles à voter. Le taux de participation à cette élection a atteint 44,8 % alors qu'à l'élection de 2013, il s'est chiffré à 46 %.



Chantal Deschamps

À la mairie

Élue pour une première fois en 1997, la mairesse Chantal Deschamps amorce un sixième mandat consécutif à la tête de la Ville de Repentigny. Également préfète de la MRC de L'Assomption, elle siège en plus à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



Josée Mailhot

District 1, Équipe Deschamps



Georges Robinson

District 2, Équipe Deschamps



Denyse Peltier

District 3, Équipe Deschamps



Cécile Hénault

District 4, Équipe Deschamps



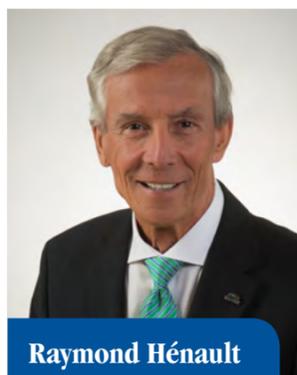
Éric Chartré

District 5, Équipe Deschamps



Sylvain Benoit

District 6, Équipe Deschamps



Raymond Hénault

District 7, Équipe Deschamps



Jennifer Robillard

District 8, Équipe PDRL



Jean Langlois

District 9, Équipe PDRL



Kevin Buteau

District 10, Équipe PDRL



Chantal Routhier

District 11, Équipe PDRL



Stéphane Machabée

District 12, Équipe PDRL



Joignez-vous à la discussion, devenez membre de



Suivez-nous sur





Continuons le travail ensemble!

Le 5 novembre dernier, vous avez été des milliers d'électrices et d'électeurs à exercer votre droit de vote afin de choisir celles et ceux qui vous représenteront au conseil de ville de Repentigny pour les quatre prochaines années. La démocratie s'étant exprimée, je tiens à remercier la population repentinoise de m'avoir accordé à nouveau sa confiance pour un sixième mandat à titre de mairesse, une fonction que j'accepte avec honneur et humilité et que j'accomplirai avec la plus grande rigueur.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs projets sont en phase de réalisation sur l'ensemble de notre municipalité. C'est sous le signe de la continuité, mais aussi sous une ère de changement que nos priorités d'action seront définies dans ce présent mandat, en fonction de vos besoins et orientées vers des projets mobilisateurs, compatibles à notre réalité financière.

Au cours des prochaines années, l'accent sera mis sur les bonnes pratiques de gouvernance, notamment en analysant la faisabilité de la certification ISO 37001, une norme internationale reconnue dans plus de 163 pays. Nous concentrerons également nos efforts afin de vous offrir des infrastructures de qualité, incluant l'élargissement du pont Rivest à quatre voies avec une passerelle multifonctionnelle. Nous amorçons d'ailleurs la deuxième année de notre programme des grands chantiers en prévoyant un investissement de 50 millions de dollars sur quatre ans dédié à la mise à niveau de nos artères principales ainsi qu'à la réfection des rues locales.

La protection environnementale demeurera au cœur de nos préoccupations afin d'assurer l'implantation de la collecte des matières organiques. Nous poursuivrons notre lancée dans la mise en œuvre d'un milieu de vie dynamique et sécuritaire pour nos aînés ainsi qu'auprès des personnes à mobilité réduite, soit en consolidant les services du centre d'information et de référence 211 ou encore, en adaptant davantage le mobilier urbain afin d'y élargir l'accessibilité physique. Nous maintiendrons notre engagement à offrir un confort aux familles d'ici, en modernisant nos parcs et nos espaces verts, de même qu'en introduisant de nouvelles initiatives pour réduire la vitesse dans les rues locales, et près des écoles et des parcs.

Bien que Repentigny ait déjà amorcé un virage vers la Ville intelligente, nous continuerons de miser sur le numérique et les nouvelles technologies afin de développer un savoir-faire qui contribuera à vous servir de manière plus efficace.

Devant ces nombreux projets porteurs et sources d'épanouissement pour notre communauté, je suis heureuse de pouvoir les mener avec une administration dévouée et assurément compétente qui place au cœur de ses actions, votre bien-être.

Soyez donc assurés chères Repentinoises et chers Repentinois que je compte travailler sans relâche afin de développer une Ville à la hauteur de vos attentes et de vos aspirations!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Les années libres par le photographe Pierre Dury

La saison 2017-2018 en arts visuels s'amorce avec l'exposition rétrospective *Les années libres* du photographe Pierre Dury qui sera présentée du 29 novembre 2017 au 14 janvier 2018 au Centre d'art Diane-Dufresne.

Regarder le monde à travers son objectif

Entrer dans l'univers du photographe Pierre Dury c'est revisiter l'histoire du Québec contemporain des cinquante dernières années et c'est aussi lever le voile sur le monde des politiciens, des artistes et de ses artisans. En effet, depuis sa sortie de l'École de Beaux-arts de Montréal en 1967, Pierre Dury n'a cessé de braquer l'objectif de sa caméra dans les domaines de la mode, de la publicité, du reportage documentaire, du cinéma, de l'industrie télévisuelle tout en collaborant avec le monde de l'édition, des journaux et des magazines. Ce riche parcours photographique est une occasion privilégiée de sentir la force du portrait où le sujet se révèle sans artifice.

Une vie en images à partager

Les archives photographiques de Pierre Dury sont composées de dizaines de milliers d'images qui sont le reflet de générations rebelles, celles des années 60, 70 et 80 auxquelles il appartient. Des décennies de quête d'idéaux où le communautarisme n'était pas une vue de l'esprit, mais bien le fruit du désir de durer et de vivre intensément le moment présent. Les années libres furent pour Pierre Dury celles des révolutions sociales, politiques,



▲ Le Centre d'art Diane-Dufresne rend hommage à Pierre Dury à travers une exposition rétrospective de ses 50 ans de carrière.

sexuelles et artistiques. Il est devenu par le biais de la photographie le témoin privilégié pour ne pas dire le chroniqueur de la société québécoise en train de se forger une identité forte et assumée. Encore aujourd'hui, même si l'esprit de corps et de communion avec ses contemporains a cédé le pas au climat d'individualisme ambiant, Pierre Dury, anticonformiste pur et dur, persiste et signe des portraits de femmes et d'hommes connus et reconnus. Il le fait sans pour autant cesser de photographier des femmes et des hommes moins connus, mais porteurs de tous les possibles. Ce rendez-vous avec l'histoire petite et grande du Québec d'hier et d'aujourd'hui est le miroir de ce que nous avons été et ce que nous sommes devenus.

CENTRE D'ART DIANE-DUFRESNE DIMANCHES CRÉATIFS



Dimanches créatifs pour petites mains agiles

Le Centre d'art Diane-Dufresne propose une série d'ateliers créatifs qui permet aux enfants de s'initier aux arts visuels dans un environnement stimulant. Les ateliers ont lieu le dimanche et sont offerts aux enfants de 6 à 12 ans au coût de 5 \$.

À venir : le 3 décembre, les enfants découvriront le plaisir de l'art décoratif dans le cadre d'un atelier familial de peinture d'une boule de Noël. Le 17 décembre, ils confectionneront un vitrail fait à partir de papier de soie. De petites créations qui enjoliveront la maison pour les Fêtes ou à offrir en cadeau!

◀ Pour un premier contact ludique avec l'art et le plaisir de créer, les dimanches créatifs au Centre d'art Diane-Dufresne.

Réseau des Bibliothèques de Repentigny

Activités automnales au menu

L'éducation financière expliquée aux enfants

Le Réseau des bibliothèques convie les parents en novembre, mois de la littératie financière, à une conférence offerte par un comptable professionnel agréé du Canada (CPA Canada) portant sur l'éducation financière des enfants. L'activité est gratuite, mais elle nécessite une inscription en ligne ou au comptoir de prêt des bibliothèques. Elle est présentée le 29 novembre à 19 h, à la Bibliothèque Robert-Lussier.



Combattre la grisaille de novembre par la bibliothérapie, un baume littéraire

La bibliothérapie est une méthode de soin, basée sur la lecture, afin de favoriser le mieux-être. Elle est fondée sur les bienfaits et le pouvoir thérapeutique des livres. Lire pour guérir, lire pour sourire... lire tout simplement pour faire du bien.

Lors du mois de novembre, le Réseau des bibliothèques offre une programmation variée, des lampes de luminothérapie et une exposition thématique abordant plusieurs sujets liés à la bibliothérapie. Consultez notre site pour les détails et venez profiter de nos suggestions de lectures apaisantes!

Infrastructures municipales

Plusieurs projets à l'agenda en 2018

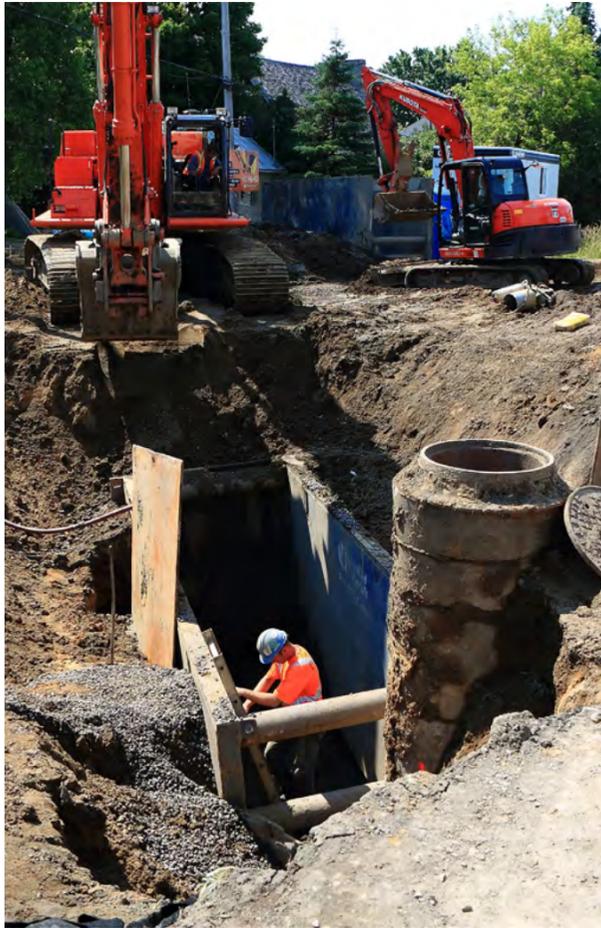
À l'instar de 2017, l'année 2018 sera elle aussi marquée par la réalisation de nombreux projets d'infrastructures menés sur l'ensemble du territoire.

Comme l'ont déjà annoncé les autorités municipales, ce sont plus de 50 M\$ qui seront injectés dans la réfection et l'amélioration du réseau routier de 2017 à 2019.

Le chantier le plus imposant de la prochaine année sera sans aucun doute celui mené sur une autre portion de la rue Notre-Dame, entre le boulevard Notre-Dame-des-Champs et la rue Lorange, où la Ville procédera à la réfection complète des infrastructures de même qu'à l'enfouissement des fils.

Des travaux majeurs seront aussi réalisés sur place Beaujeu et rue de Cazeneuve, Sainte-Jeanne-d'Arc (de Léveillé à Saint-Paul), Jeanne-Mance (de de la Station à Lacombe) et sur la rue Chantal.

Ailleurs, travaux de pavage, réfection de trottoirs, réhabilitation de conduites, prolongement de rue et nouveaux tronçons cyclables sont autant d'ouvrages exécutés au bénéfice des Repentignois et des Repentignaises.



Le parc Deschamps en voie de devenir un parc inclusif!

Imaginez un parc où tous les enfants, peu importe leur motricité ou leur autonomie, ont accès à des modules de jeux qui favorisent l'apprentissage et le développement. C'est ce à quoi ressemblera le parc Deschamps d'ici peu.

Le parc Deschamps est maintenant pourvu de modules de jeux accessibles aux jeunes à mobilité réduite de même qu'à ceux souffrant du trouble du spectre de l'autisme. Une première en sol repentignois!

En effet, une rampe d'accès permet à tous les enfants d'atteindre le premier module de manière indépendante et autonome. Tout au long du parcours, rehaussé par des mains courantes et des barres d'appui, on retrouve des panneaux texturés qui favorisent les stimulations tactiles et des jeux intégrés d'apprentissage de l'alphabet et des nombres en braille qui privilégient le développement cognitif.

Certaines autres composantes, comme l'œuf oscillant, permettent aux jeunes autistes de se retirer confortablement dans le calme, à l'abri des stimulus.

Laforest : un parc intergénérationnel

Toujours à l'ouest du territoire, le parc Laforest a lui aussi subi des transformations majeures entre autres par l'ajout de mobilier urbain, l'aménagement d'un tout nouveau sentier intergénérationnel, l'ajout d'éclairage et la réalisation de travaux de plantation qui donnent à cet espace public un tout nouveau visage. Un lieu où la famille, toutes générations confondues, prendra plaisir à s'y retrouver.

De nouveaux jeux ont fait leur apparition, notamment une surface de tennis de table en béton, un jeu de poches baseball et des tables d'échecs et de scrabble grand format; de quoi répondre à l'objectif de donner un caractère intergénérationnel audit lieu.



▲ La rampe d'accès permet à tous les enfants d'accéder au module de jeux. À l'extrême droite, l'œuf oscillant, une composante indépendante qui offre un espace confortable qui permet de se retirer dans le calme et de jouer en toute tranquillité.



▲ Des modules de jeux munis d'accessoires multisensoriels permettant le développement des aptitudes chez l'enfant.



▲ Des modules de jeux grand format et un tout nouveau sentier intergénérationnel font partie des améliorations apportées au parc Laforest.



Une application mobile pour mieux échanger

La communauté Parlons Repentigny vous propose d'échanger et de partager directement de votre appareil mobile! Une application gratuite est désormais disponible au téléchargement pour les utilisateurs des produits Apple et Android. Vous pourrez ainsi naviguer facilement sur la plateforme et prendre part aux différentes discussions plus régulièrement.

Échanger avec les membres de votre communauté, partager vos meilleures idées et prendre part au développement de votre ville, tout ça du bout des doigts, voilà la meilleure façon de faire entendre votre voix!



À votre tour de poser une question

La parole est à vous! Vous souhaitez connaître l'avis des membres de Parlons Repentigny sur un sujet d'intérêt général (suggestions d'activités, lieux à découvrir, etc.)? Rendez-vous sur la plateforme et faites parvenir votre question par message au modérateur en prenant soin d'indiquer quelques choix de réponse. Parmi toutes les questions reçues, une sera publiée toutes les semaines afin d'animer la communauté. Ne soyez pas timides, nous avons hâte de vous lire!

Retour sur le Mouvement Coups de cœur

Vous avez été nombreux à vous joindre au Mouvement Coups de cœur cet été et à mettre en lumière les merveilles de notre programmation estivale par vos témoignages et vos photos. En voici quelques exemples :

Ma deuxième année à assister à l'Oktobfest! Mon copain et moi avons eu beaucoup de plaisir à déguster les aliments locaux des « foodtrucks » et les bières de microbrasseries!

- genevievead

En parcourant le Centre d'art Diane-Dufresne, j'ai fait la merveilleuse rencontre d'un être émotionnel à son plus fort. J'ai retenu une de ses phrases : « Si je cesse de rêver, je ne pourrai plus vivre ».

- emerymich

Mon coup de cœur lors du concert de l'Aramusique c'est la chanson « Lune » interprétée par Bruno Pelletier. Tout un interprète et quelle chanson. Merci!

- digibou4

Parmi tous les participants, c'est le nom de *annesopbiel* qui a été pigé pour le grand prix, un quatuor culturel d'une valeur de 300 \$ comprenant un abonnement du Centre d'art Diane-Dufresne et une paire de billets pour les spectacles *Le Temps des vivants* de Vincent Vallières, *Britishow*, *Le roadtrip musical*, et *Louis-José Houde préfère novembre* présentés au Théâtre Hector-Charland.

Félicitations à notre gagnante et merci à tous les participants.

Je vous donne rendez-vous à parlonsrepentigny.ca ou encore sur notre nouvelle application mobile!

Marlène Girard
Directrice des communications

Service d'information et de référence 211

Trouvez rapidement la bonne ressource



Le service d'info-référence 211 permet un accès simplifié à l'ensemble des ressources sociocommunautaires offertes sur le territoire de la MRC de L'Assomption.

Accessible par téléphone et en ligne, ce service centralisé s'adresse à toute personne en situation de vulnérabilité ou qui rencontre une problématique nécessitant l'aide d'un organisme ou d'une institution communautaire, publique ou parapublique, que ce soit en matière d'aide alimentaire, d'éducation, d'immigration, de santé, ou de tout autre type de besoin. En contactant le 211, les utilisateurs sont dirigés rapidement et efficacement vers la ressource près de chez eux disposée à leur venir en aide.

Les résidents des municipalités de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, Saint-Sulpice et L'Épiphanie peuvent en bénéficier en composant le 2-1-1, 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h, incluant les jours fériés. Accessible à toutes les clientèles, le service par téléphone est offert dans plus de 200 langues.

Un répertoire en ligne est également disponible en tout temps à 211qc.ca, un site web bilingue, adaptatif et multiplateforme qui regroupe toutes les informations relatives aux ressources répertoriées dans la MRC de L'Assomption. De plus, la position de l'utilisateur est géolocalisée de manière à le diriger vers l'organisme approprié le plus près.

Le service est chapeauté par le Centre de Référence du Grand Montréal (CRGM), un organisme sans but lucratif spécialiste en matière d'information et de référence.

À la recherche de la bonne ressource pour vous venir en aide ou pour appuyer l'un de vos proches? Composez le 2-1-1.



Bénévoles recherchés!

Vous souhaitez vous engager auprès de votre communauté? Le Service bénévole conté L'Assomption recherche activement de nouveaux bénévoles pour se joindre à son équipe :

- Service d'accompagnement par transport : transporter et accompagner une personne à son rendez-vous médical
- Déclaration de revenus : produire les déclarations de familles à faible revenu à l'aide du logiciel ImpôtExpert (expérience requise)

Le défi vous intéresse? Composez le 450 581-5033 ou consultez le servicebenevole.com pour faire valoir votre intérêt et pour en savoir plus sur les conditions d'admissibilité et sur les services offerts par l'organisme.

Noël des enfants oubliés

Venez décorer l'arbre aux rubans!

Encore une fois cette année, les citoyens sont invités à décorer un arbre de Noël tout en faisant un don à l'organisme Le Noël des enfants oubliés. Ils ont jusqu'au 30 novembre pour le faire.

Il suffit de se présenter à la réception de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville, pour acheter son ruban au coût de 5 \$. Les citoyens auront leur couleur bien à eux; idem pour chaque regroupement et syndicats d'employés de la Ville. L'arbre aux rubans sera décoré de couleurs variées selon la provenance du don.

Rappelons que l'organisme Le Noël des enfants oubliés vient apporter du réconfort aux jeunes démunis de la ville en leur offrant un cadeau à Noël.

Situé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville, l'arbre aux rubans est une façon originale de contribuer à l'organisme « Le Noël des enfants oubliés ».



C'est le temps de ranger les paniers de basketball

La Ville rappelle que les paniers de basketball se trouvant sur l'emprise publique doivent être retirés lorsqu'ils sont inutilisés (règlement de zonage 438, chapitre 10, article 323). De plus, en période hivernale, ces derniers nuisent au déneigement et peuvent être brisés par la machinerie. La Ville remercie les citoyens pour leur collaboration.



Accessibilité universelle

À chacun sa place!

À l'approche de la période des Fêtes, l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN) et le Service de police de la Ville de Repentigny rappellent l'importance de respecter les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.

Ces espaces identifiés par une signalisation distincte permettent à la clientèle handicapée ou à mobilité réduite d'accéder aux commerces et aux institutions sans contrainte ni barrière physique. Seuls les détenteurs d'une vignette conforme sont autorisés à y stationner leur véhicule.

Du 30 novembre au 31 décembre, le Service de police procédera à une surveillance accrue du respect de la réglementation quant aux espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Une campagne de sensibilisation sera également déployée par l'APHPRN auprès des commerçants et des citoyens, une initiative supportée par le Programme de soutien financier

aux organismes communautaires et la Politique de la famille et des aînés de la Ville. Le projet vise également à souligner la Journée internationale des personnes handicapées célébrée le 3 décembre de chaque année.

Pour plus d'information sur l'initiative ou pour en savoir plus sur les normes d'accessibilité liées aux clientèles présentant un handicap physique, contactez Mme Hélène Fortin, directrice de l'APHPRN, au 450 654-8279.

↑ Des affiches sont à la disposition des commerçants qui souhaiteraient encourager le mouvement et confirmer l'accessibilité de leur commerce. Ils peuvent se les procurer auprès de l'APHPRN.



Les bénévoles repentignois à l'honneur

Plus de 900 bénévoles ont assisté au Gala reconnaissance de la Ville de Repentigny, édition 2017, présenté le 14 octobre dernier au Complexe sportif Gilles-Tremblay.



◀ Dans la catégorie organisme de l'année — loisirs récréatif, socio-éducatif ou scientifique, le prix a été remis aux Potagers communautaires. Au centre, le président M. Jean-Guy Cormier accompagné de M. Normand Urbain, conseiller municipal sortant.

M. Sylvain Benoit, conseiller municipal, a été chargé de la remise du Prix reconnaissance dans la catégorie organisme de sport, activités physiques et plein air, à Gymn'Eau et à sa présidente, Mme Carole Dumouchel. ▼



▲ M. Raphael Pascal Yimga Tatchi, notamment impliqué à Safima (Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption) a été désigné Relève masculine de l'année. Mme Cécile Hénault, conseillère municipale, l'accompagne.



▲ Chez les femmes, cet honneur échoit à Mme Rosanna Ferrara (Association de pickleball). Son prix lui a été remis par Mme Francine Payer, conseillère municipale sortante.

Grand bénévole du domaine sportif, M. Denis Séguin a reçu avec émotion le prix Coup de cœur. Il est ici en compagnie de M. Normand Venne, conseiller municipal sortant. ▶



◀ Chez les femmes, le prix Coup de cœur a été décerné à Mme Carol Baril, intervenante de premier plan dans le milieu communautaire. L'accompagne pour la remise du prix, M. Éric Chartré, conseiller municipal.



▲ Le premier exemplaire du prix Monique-Lemay, décerné à une famille qui s'implique dans la communauté, a été remis à la famille Lemay, avec en tête son mari Jeannot et ses deux fils, Éric et Stéphane.

◀ La famille Cinq-Mars - Rodrigue, largement impliquée à Baseball Charlemagne-Le Gardeur (BCL), famille récipiendaire du prix Monique-Lemay. Doublement lauréate puisqu'elle s'est aussi mérité le prix spécial famille Dollard-Morin à l'échelle nationale.



▲ Organisme de l'année dans la catégorie communautaire et associatif : les Répits de Gaby. Mme Martine Gendron, conseillère municipale retraitée, au moment de la remise en présence des représentants du groupe, dont sa présidente Mme Sophie Renaud.

◀ Bénévole d'expérience Homme, M. Martin Deguire (Club Soccer Repentigny), est ici accompagné de Mme Deschamps et de M. Raymond Hénault, conseiller municipal.

Double honneur aussi pour le Festival Feu et Glace, récipiendaire du prix Organisme de l'année — art et culture et gagnant du prix Événement de l'année. ▼



▲ Bénévole d'expérience Femme, Mme Yolande Larivée (Société Saint-Vincent-de-Paul) a récolté le même honneur chez la gent féminine. Elle est accompagnée de la mairesse et de M. André Cyr, conseiller municipal retraité.



Des gens de cœur et d'action

«À travers cet événement, nous voulons reconnaître l'inlassable travail et l'engagement des milliers de bénévoles qui donnent vie aux 144 organismes dûment reconnus sur notre territoire. Pour la Ville, c'est aussi une belle occasion de leur dire à quel point nous apprécions leur travail et combien leur apport est essentiel à l'épanouissement de notre communauté », mentionne la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

Au total, neuf grands Prix reconnaissance et deux *Coups de cœur* ont été décernés. Le Prix *Événement de l'année*, attribué au terme d'un vote tenu le soir même du gala auprès de tous les bénévoles présents, est allé au Festival Feu et Glace, doublement vainqueur, car aussi récipiendaire de l'organisme de l'année dans sa catégorie respective.

Le bénévolat en famille

La Ville a aussi profité de cette soirée pour annoncer la création d'un nouveau grand Prix reconnaissance, le *Prix Monique-Lemay*, en mémoire de cette grande bénévole de chez nous, décédée en mars dernier, notamment à la tête du Noël pour les enfants oubliés. Cette récompense vise à reconnaître et à rendre hommage à une famille qui s'implique dans la communauté repentignoise. Tous les représentants de la famille Lemay, dont Jeannot, son mari et les deux fils du couple, Éric et Stéphane, sont montés sur scène pour recevoir cet honneur distinctif.

Les autorités municipales ont ensuite annoncé la remise de ce prix pour l'édition 2017 à la famille Cinq-Mars - Rodrigue, engagée à fond dans BCL (Baseball Charlemagne-Le Gardeur). Francine Cinq-Mars, son mari Sylvain Rodrigue, et les trois enfants du couple, Sarah, Élizabéth et Olivier ont eu droit à une autre annonce de taille, puisque ce sont eux les récipiendaires du Prix spécial Dollard-Morin remis à une famille engagée du Québec. Ils ont reçu ce prix vendredi dernier le 17 novembre à l'Assemblée nationale du Québec

Un événement encore plus écoresponsable

Certifié niveau 3 de la norme BNQ 9700-253 en gestion responsable d'événement en 2016, l'édition 2017 du Gala reconnaissance des bénévoles s'est surpassée et a atteint le niveau 4 sur une possibilité de 5. Certaines pratiques ont été revues ce qui a permis de réduire davantage l'empreinte environnementale de l'événement tout en augmentant les retombées sociales et économiques.

Quelques chiffres intéressants :

- 85 % du coût total des ingrédients du repas étaient reconnus ou certifiés de provenance régionale québécoise et 50 % du coût total des ingrédients étaient certifiés biologiques ou équitables.
- 93 % des matières résiduelles générées ont été compostées ou recyclées. Ainsi, chaque convive n'a généré que 3 g de déchets, bien en deçà de l'objectif établi à 20 g !
- Doublement « Carbone neutre » : la Ville de Repentigny neutralisera 9,42 t de CO₂ dans le cadre du projet *Reforestation dans la région métropolitaine de Montréal*, soit le double de la quantité totale générée par l'événement et l'organisation.

La magie des Fêtes *s'empare de nos installations*

Au cours des prochaines semaines, une programmation toute spéciale animera les utilisateurs de nos différentes installations municipales où l'on prépare avec fébrilité l'arrivée du temps des Fêtes.

Au Centre aquatique Jacques-Dupuis

Jusqu'au 10 décembre :
Concours « Décore le centre aquatique »

Jeunes Repentignois et jeunes Repentignaises sont invités à user de pinceaux et de colle, mais surtout de leur imagination, afin de fabriquer un petit chef-d'œuvre thématique qu'ils pourront suspendre au plafond de la réception du centre aquatique. Les gagnants seront dévoilés lors du bain familial spécial de Noël.

10 décembre : Journée d'animation pour les petits lutins aquatiques de Noël
9 h 30 à 16 h, 5 à 12 ans — 15 \$/enfant

Jeux aquatiques en avant-midi suivis d'une chasse aux lutins, de la lecture animée d'un conte de Noël, d'un bricolage et de la présentation d'une pièce de théâtre.

10 décembre : Spectacle de théâtre pour enfants
13 h à 14 h, 2 à 7 ans — Gratuit

Présentation de la pièce « Grobisou et le chat du père Noël ».

10 décembre : Bain familial spécial de Noël
14 h à 16 h — tarif régulier

Jeux, parcours sur l'eau, musique de Noël, structure gonflable et la visite du père Noël!

12 et 14 décembre : Vie active en folie
11 h à 12 h, 55 ans et plus — Gratuit

Séances d'aquaforme revisitées avec musique de Noël et ambiance des Fêtes. Moniteurs sur place.

Au Centre d'art Diane-Dufresne

9 décembre : Vivez la magie de Noël
10 h à 17 h, Famille — Entrée libre

Le temps d'une pause familiale, rencontrez la fée des étoiles et le père Noël et en sa compagnie, découvrez l'exposition du temps des fêtes : Les années libres de Pierre Dury. Ateliers de bricolage, prise de photo avec le père Noël et magie seront du rendez-vous!

9 décembre : Mini-concert d'une chorale d'enfants
13 h 30, Famille — Entrée libre

Présentation d'un mini-concert de Noël par le chœur d'enfants de Vox Luminosa.

9 décembre : Ciné-Noël en famille
19 h, Famille, 2 ans et plus — Gratuit (inscription requise)
Enfilez votre plus beau pyjama pour le visionnement de courts-métrages de Noël.

Aux arénas

Ajout de séances de patinage libre pendant la période des Fêtes. Gratuit pour les jeunes de 17 ans et moins détenteurs de la carte Citoyen. 2 \$ par adulte détenteur de la carte Citoyen.

Aréna de Repentigny
26 décembre et 2 janvier : 15 h 45 à 17 h 35 (glace 2)
27 décembre et 3 janvier : 12 h 45 à 14 h 50 (glace 2)
28 décembre et 4 janvier : 15 h 30 à 17 h 20 (glace 1)
29 décembre et 5 janvier : 15 h à 16 h 50 (glace 1)

Aréna de Le Gardeur
28 décembre et 4 janvier : 10 h à 11 h 20
29 décembre et 5 janvier : 13 h à 14 h 20

Au Réseau des bibliothèques

3 décembre : Farfouille à la recherche de l'étoile
14 h, 4 à 12 ans — Gratuit (inscription requise)

Le père Noël s'affole; l'étoile de son sapin de Noël a disparu... Farfouille cherchera l'étoile brillante au sommet de la montagne glacée. Par Animations Clin d'œil à la Bibliothèque Robert-Lussier

14 décembre : Noël autour du monde
18 h 45, 18 mois à 6 ans — Gratuit (inscription requise)

Une lutine fête Noël en visitant plusieurs pays. Des découvertes surprenantes en perspective! Par Animations Clin d'œil à la Bibliothèque Edmond-Archambault



Les paniers de Noël sont de retour

En décembre, profitez de votre visite à la piscine pour déposer des denrées non périssables, des jouets et des vêtements à la réception du centre aquatique. L'ensemble des dons recueillis ainsi que les recettes du bain familial spécial de Noël seront remis à un organisme sans but lucratif de la région.

Activités hivernales et de la relâche scolaire

Inscriptions dès le 6 décembre

Les inscriptions aux activités hivernales et de la relâche scolaire débuteront le mercredi 6 décembre dès 19 h via le site internet de la Ville. Prenez note que les inscriptions par téléphone ne seront désormais plus possibles.

En plus de l'inscription en ligne, qui demeure le moyen le plus efficace de réserver sa place à une activité, les citoyens pourront également s'inscrire aux activités en se présentant au comptoir du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, situé à l'hôtel de ville, ou à la réception du Centre aquatique Jacques-Dupuis lors des heures d'ouverture, et ce, à partir du jeudi 7 décembre, 8 h 30.

La programmation complète des activités hiver 2018 et de la relâche scolaire est disponible dans la brochure Loisirs Culture, distribuée à toutes les portes repentignaises par le biais du Publisac depuis le 21 novembre dernier. Rappelons que les citoyens sont invités à choisir les cours auxquels ils désirent participer avant la période d'inscription afin de faciliter et d'accélérer le processus.

Création du compte Loisirs Culture obligatoire

Pour avoir accès à la plateforme en ligne, assurez-vous de créer votre compte Loisirs Culture, si ce n'est déjà fait, au minimum 48 heures avant le début de la période d'inscription, et ce, en cliquant sur l'onglet Inscriptions loisirs/piscine de la section Services en ligne du site web de la Ville.

Pour les détails relatifs à l'inscription ou à la programmation, consultez le ville.repentigny.qc.ca. Pour le soutien technique lors de la soirée d'inscription, composez le 514 317-3904.



PAR INTERNET
ville.repentigny.qc.ca

À partir du mercredi 6 décembre, 19 h,
pour les détenteurs de la carte Citoyen et
de 20 h pour tous

Paiement

Paiement complet par carte de crédit

Étapes obligatoires pour s'inscrire par Internet

- Avoir votre numéro de carte Citoyen ou votre numéro de client.
- Avoir créé votre compte Loisirs Culture.

Avantages de créer un compte

- Permet de mettre à jour votre profil.
- Permet de payer une facture en ligne.
- Permet de s'inscrire aux activités offertes par la Ville de Repentigny.
- Permet de remplir le formulaire de santé.
- Permet l'impression du Relevé 24 – Frais de garde d'enfants.



EN PERSONNE

À partir du jeudi 7 décembre,
8 h 30, pour tous

Aux réceptions du Centre aquatique Jacques-Dupuis et du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de l'hôtel de ville de Repentigny

Paiement

Paiement en argent comptant, par chèque, par cartes de débit ou de crédit

Viabilité hivernale

Pour un hiver agréable pour tous

C'est déjà le retour de la saison hivernale. Rappelons quelques règles qui permettront aux Repentignois et aux Repentignaises de passer la saison froide en sécurité.

Il est important que tous les résidents et commerçants disposent adéquatement de la neige qui se trouve sur leur propriété.

Selon le règlement municipal 43, il est interdit de mettre de la neige sur le trottoir, dans la rue et autour des bornes d'incendie

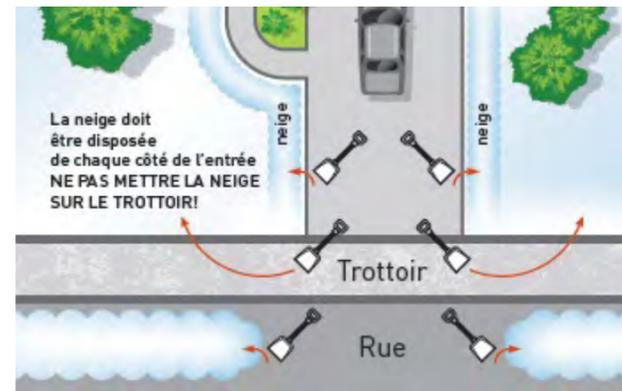
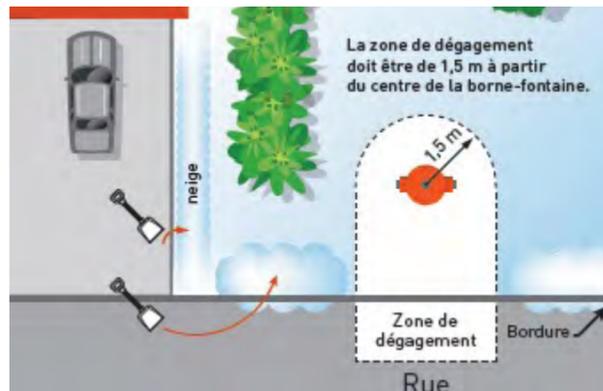
afin de ne pas les obstruer. Toute personne qui enfreint ce règlement peut se voir délivrer un constat d'infraction.

Et la Ville ?

Chaque hiver, la Ville de Repentigny assure l'entretien de 436 km de voies de circulation et de 86 km de trottoirs. Le déblaiement débute lorsque les précipitations atteignent environ 2,5 centimètres au sol. Cependant, avant de déclencher les opérations, le Service des travaux publics tient compte de certains éléments dont l'heure de pointe, le stationnement dans les rues et l'heure de tombée de la neige. Une fois le déblaiement

commencé, les travaux se poursuivent de façon continue. Une opération de déneigement complète requiert environ quatre heures de travail. En règle générale, une bonne bordée de neige nécessite de trois à quatre jours d'activités.

La priorité est accordée aux artères principales, aux corridors scolaires et aux parcours d'autobus urbains. Viennent ensuite les rues collectrices et les rues possédant une pente abrupte. Enfin, les rues locales des quartiers résidentiels sont entretenues lorsque les artères et les rues collectrices sont sécurisées.



Déneigement

Votre entrepreneur en déneigement a-t-il son permis ?

La Ville invite les citoyens et les commerçants à vérifier la liste des entrepreneurs en déneigement détenteurs d'un permis valide et le règlement relatif aux permis sur le site Internet de la Ville de Repentigny avant de faire appel à une entreprise.

Depuis 2016, les entreprises de déneigement doivent être détentrices d'un permis remis par la Ville de Repentigny afin de pouvoir offrir leurs services sur le territoire. Seuls les

commerçants qui déblaient eux-mêmes les stationnements de leur entreprise ne sont pas visés par ce règlement. Il est aussi de la responsabilité des citoyens de s'assurer que leur entrepreneur en déneigement soit autorisé à œuvrer sur le territoire (article 15 du règlement 465).

Cette procédure vise à encadrer les pratiques en matière de déneigement des entrepreneurs privés afin d'accroître la sécurité des piétons et des automobilistes. Par la mise en place de ce règlement, la Ville désire éviter l'obstruction des trottoirs ainsi que les dépôts de neige sur les voies publiques et les bornes d'incendie. Ces agglomérats sont susceptibles de nuire à la sécurité des citoyens ainsi qu'au travail des pompiers.

Permis délivrés depuis le 29 septembre

Les entrepreneurs en déneigement peuvent se procurer leur permis à l'hôtel de ville. La liste des entreprises ayant obtenu un permis est mise à jour tous les mardis sur le site internet de la Ville de Repentigny. Nous recommandons aux citoyens d'effectuer la vérification sur le site Web avant de conclure une entente avec une entreprise de déneigement.

Les personnes désireuses d'obtenir de l'information additionnelle peuvent joindre le Service de l'aménagement et du développement du territoire au 450 470-3840.



Stationnement de nuit dans les rues

Interdit à compter du 1^{er} décembre

Le Service de police rappelle aux automobilistes qu'il est interdit de se stationner dans les rues de la ville, entre minuit et 7 h, du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année. Cette mesure permet un déneigement et un épandage d'abrasifs efficaces, tout en favorisant la visibilité sur les routes.

Stationnements des parcs municipaux accessibles

Ces stationnements de parcs municipaux sont à la disposition des citoyens et visiteurs entre minuit et 7 h :

- Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas)
- Centre communautaire Laurent-Venne (225, boulevard J.-A.-Paré)
- Champigny (225, rue Champigny)
- De la Paix (170, rue de Berthier)
- Des Moissons (935, rue Beuchesne)
- Du Moulin (1055, rue Rachel)
- Entramis (655, boulevard L'Assomption)
- Frédéric-Coiteux (1163, boulevard Basile-Routhier)
- Île-Lebel (396, rue Notre-Dame)
- Laforest (175, rue Lorange)
- Larochelle (366, rue Marquis)
- Laverdière (200, rue St-Paul)
- Rivest (685, boulevard Iberville)
- Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Saint-Laurent (290, rue Notre-Dame)
- Thifault (457, rue Robillard)

Temps des fêtes

Encore une fois cette année, le stationnement de nuit dans les rues de la municipalité sera exceptionnellement autorisé à l'occasion de Noël (dans les nuits du 24 au 25 décembre, du 25 au 26 décembre et du 26 au 27 décembre 2017) et du Nouvel An (dans les nuits du 31 décembre au 1^{er} janvier, du 1^{er} au 2 janvier et du 2 au 3 janvier 2018), et ce, afin d'accommoder les visiteurs des familles repentignaises.

Toutefois, si des précipitations nécessitaient une opération de déneigement, c'est-à-dire à partir d'une accumulation de 5 cm de neige au sol, le stationnement dans les rues du territoire serait strictement interdit entre minuit et 7 h tel que le stipule le règlement municipal.

Quand le bac s'adapte à l'hiver : quelques règles à suivre

Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles en période hivernale, les citoyennes et les citoyens doivent prendre certaines précautions quant à la disposition de leurs bacs, de leurs poubelles ou de leurs sacs à ordures. Ils sont ainsi priés de :

- placer les contenants en bordure de rue, à l'intérieur de leur entrée privée, au plus tard à 6 h 30 le matin de la collecte ;
 - afin d'éviter que les contenants ne restent pris dans la glace ou la neige, il est recommandé de les sortir le matin même de la collecte ;
- laisser un espace libre de 2 pi (0,6 m) de chaque côté des bacs roulants ;
- s'assurer que les roues des bacs sont orientées vers la maison ;
- déblayer les bacs et les poubelles après une tempête, sans quoi ils ne seront pas vidés.



Dates à retenir

27, 28 et 29 novembre : collectes des encombrants pour une deuxième vie

Secteurs 1 et 2 : 29 novembre
Secteur 3 : 27 novembre
Secteur 4 : 28 novembre

La collecte des encombrants permet de se départir d'appareils ménagers, réfrigérateurs et électroniques, de meubles de grandes dimensions et de tout objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb). Les matelas et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ne sont pas ramassés.

Les matières doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

Si vos items sont toujours en bons état, n'hésitez pas à joindre la Société Saint-Vincent-de-Paul qui offre un service de cueillette à domicile : 450 654-9703.

En tout temps, consultez le bottin vert sur notre site web pour trouver le bon endroit où disposer de vos objets désuets.

24 et 31 décembre : éco-parc de la MRC de L'Assomption fermé

L'éco-parc de la MRC de L'Assomption sera exceptionnellement fermé les dimanches 24 et 31 décembre en raison des fêtes de Noël et du jour de l'An. L'éco-parc de Repentigny est pour sa part fermé tous les dimanches, et ce, jusqu'au 31 mars 2018.

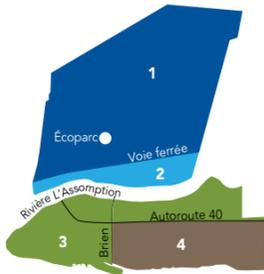
Pour connaître l'horaire complet des éco-parcs et les modalités d'utilisation, consultez le ville.repentigny.qc.ca/environnement.

2, 3, 9 et 10 janvier 2018 : collectes sélectives avec surplus acceptés

À l'occasion de la période des Fêtes, les matières déposées à l'extérieur du bac bleu seront exceptionnellement acceptées lors des collectes sélectives suivantes :

Secteur 1 : 2 janvier Secteur 2 : 9 janvier
Secteur 3 : 3 janvier Secteur 4 : 10 janvier

Les surplus doivent être disposés dans des sacs de plastique transparent et les boîtes dépliées et mises en ballots. Les modalités de ramassage habituelles s'appliquent.



10 janvier 2018 : collecte des sapins naturels

Tous les secteurs : 10 janvier 2018

Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et placés à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès

d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble. L'arbre doit également être dégagé de la glace et de la neige.

Saviez-vous qu'en participant à cette collecte, vous offrez une deuxième vie à un arbre qui, après avoir illuminé votre foyer pendant quelques semaines, sera transformé en terreau fertile et distribué lors de la remise de compost au printemps prochain?

Aucun changement aux collectes pendant la période des Fêtes

Prenez note qu'aucun changement ne sera apporté à l'horaire des différentes collectes au cours de la période des Fêtes. Elles auront donc toutes lieu selon le calendrier régulier disponible en ligne à ville.repentigny.qc.ca/environnement.



À chaque collecte son contenant

Afin d'obtenir un service de collecte optimal et par souci d'assurer la sécurité des travailleurs, il est important de bien choisir le contenant pour vous départir de vos matières et de respecter les poids et les quantités recommandés.

Collecte des ordures

Contenants acceptés :

- Sacs de plastique non retournables
- Bacs roulants d'un maximum de 360 L, d'une autre couleur que le bleu et le brun, pouvant être levés mécaniquement à l'aide d'une prise européenne* et dont le poids n'excède pas 100 kg
- Poubelle fermée et étanche d'un maximum de 100 L dont le poids maximal est de 25 kg

Quantité autorisée par adresse : 4 sacs ou un bac roulant de 360 L

Collecte du recyclage

Seul contenant autorisé : bac bleu de 360 L fourni à chaque adresse par la Ville dont le poids n'excède pas 100 kg. Les surplus de recyclage peuvent être apportés sans frais à l'un des deux éco-parcs. En tout temps, le bac demeure la propriété de la Ville et ne peut être modifié ou utilisé à d'autres fins. En cas de bris ou de vol, contactez la ligne info-environnement au 450 470-3830.



*Pour plus de détails concernant les différents types de prise ou pour connaître l'ensemble des exigences relatives aux contenants des collectes, consultez le ville.repentigny.qc.ca/environnement.

34 nouveaux arbres boisent le secteur Le Gardeur

La Ville de Repentigny a procédé à la plantation de 34 arbres à moyen et à grand déploiement dans 3 placettes du secteur Le Gardeur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme 375 000 arbres.

Des espaces verts en bordure des boulevards J.-A.-Paré et Le Bourg-Neuf ont été ciblés pour le boisement, puisqu'ils représentaient des îlots de chaleur importants. Ainsi, l'ajout d'arbres hors gabarit, c'est-à-dire dont le diamètre est le double voire le triple des plantations habituelles, permettra de tempérer ces zones et d'en faire des aires de fraîcheur.

D'ailleurs, les essences transplantées, soit des chênes rouges, des épinettes, des mélèzes et des pins rouges, ont été choisies en fonction de leur croissance et de leur capacité de développement. De plus, leur vaste déploiement favorisera la filtration de particules de pollution en suspension dans l'air.

Dix-neuf arbres de calibre conventionnel seront également plantés sur les rues Charles-Marchand et Marion dans le secteur du parc industriel.

Outre cette importante plantation, une quarantaine d'arbres ont été mis en terre dans le cadre de travaux d'infrastructures et d'aménagements dans les parcs. Le programme de subvention municipale a également permis le remplacement d'une quinzaine d'arbres malades, morts ou abattus.



La plantation d'arbres dans le secteur Le Gardeur est une initiative conjointe de la division des Parcs et espaces verts et de la division Environnement. ▶

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 décembre 2017, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 327-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

